

députerait près du peuple : eh bien ! la commission extraordinaire, présidée alors par le suprême Brissot, ne me choisit pas : qui choisit-on ! Dusaulx, auquel, à la vérité, on adjoignit Bazire. On n'ignorait pas cependant quels hommes étaient propres à influencer le peuple et arrêter l'effusion du sang. Je me trouvai sur le passage de la députation ; Bazire m'engagea à me joindre à lui, il m'emmena... Dusaulx avait-il des instructions particulières ? je l'ignore : mais, ce que je sais, c'est que Dusaulx ne voulut céder la parole à personne. Au milieu d'un rassemblement de dix mille hommes, parmi lesquels étaient cent cinquante Marseillais, Dusaulx monta sur une chaise ; il fut très-maladroit : il avait à parler à des hommes armés de poignards. Comme il obtenait enfin du silence, je lui adressai promptement ces paroles : « Si vous êtes adroit, vous arrêterez l'effusion du sang ; dites aux Parisiens qu'il est de leur intérêt que les massacres cessent, afin que les départements ne conçoivent pas des alarmes relativement à la sûreté de la convention nationale, qui va s'assembler à Paris... » Dusaulx m'entendit : soit mauvaise foi, soit orgueil de la vieillesse, il ne fit pas ce que je lui avais dit ; et c'est ce M. Dusaulx que l'on proclame comme le seul homme digne dans la députation de Paris... ! Un second fait non moins essentiel, c'est que le massacre des prisonniers d'Orléans n'a pas été fait par les Parisiens. Ce massacre devait paraître bien plus odieux, puisqu'il était plus éloigné du 10 août, et qu'il a été commis par un moindre nombre d'hommes. Cependant les intrigants n'en ont pas parlé ; ils n'ont pas dit un mot : c'est qu'il y a péri un ennemi de Brissot,

le ministre des affaires étrangères, qui avait chassé son protégé Narbonne... Si moi seul, à la porte des Feuillants, j'ai arrêté le peuple qui voulait immoler les Suisses, à plus forte raison l'assemblée législative eût pu empêcher l'effusion du sang. Si donc il y a un crime, c'est à l'assemblée législative qu'il faut l'imputer, ou plutôt à Brissot qui la menait alors.

NOTE 8, PAGE 244 DU TOME IV<sup>e</sup>

Les véritables dispositions de Robespierre, à l'égard du 31 mai, sont manifestes par les discours qu'il a tenus aux Jacobins, où on parlait beaucoup plus librement qu'à l'assemblée, et où l'on conspirait hautement. Des extraits de ce qu'il a dit aux diverses époques importantes prouveront la marche de ses idées à l'égard de la grande catastrophe des 31 mai et 2 juin. Son premier discours prononcé sur les pillages du mois de février donne une première indication.

( Séance du 25 février 1793. )

*Robespierre* : « Comme j'ai toujours aimé l'humanité et que je n'ai jamais cherché à flatter personne, je vais dire la vérité. Ceci est une trame ourdie contre les patriotes eux-mêmes. Ce sont les intrigants qui veulent perdre les patriotes; il y a dans le cœur du peuple un sentiment juste d'indignation. J'ai soutenu, au milieu des persécutions et sans appui, que le peuple n'a ja-

mais tort; j'ai osé proclamer cette vérité dans un temps où elle n'était pas encore reconnue; le cours de la révolution l'a développée.

« Le peuple a entendu tant de fois invoquer la loi par ceux qui voulaient le mettre sous son joug, qu'il se méfie de ce langage.

« Le peuple souffre; il n'a pas encore recueilli le fruit de ses travaux; il est encore persécuté par les riches, et les riches sont encore ce qu'ils furent toujours, c'est-à-dire durs et impitoyables. (*Applaudi.*) Le peuple voit l'insolence de ceux qui l'ont trahi, il voit la fortune accumulée dans leurs mains, il ne sent pas la nécessité de prendre les moyens d'arriver au but; et, lorsqu'on lui parle le langage de la raison, il n'écoute que son indignation contre les riches, et il se laisse entraîner dans de fausses mesures par ceux qui s'emparent de sa confiance pour le perdre.

« Il y a deux causes: la première, une disposition naturelle dans le peuple à chercher les moyens de soulager sa misère, disposition naturelle et légitime en elle-même; le peuple croit qu'au défaut de lois protectrices, il a le droit de veiller lui-même à ses propres besoins.

« Il y a une autre cause. Cette cause, ce sont les desseins perfides des ennemis de la liberté, des ennemis du peuple, qui sont bien convaincus que le seul moyen de nous livrer aux puissances étrangères, c'est d'alarmer le peuple sur ses subsistances, et de le rendre victime des excès qui en résultent. J'ai été témoin moi-même des mouvements. A côté des citoyens honnêtes, nous avons vu des étrangers et des hommes opulents,

revêtus de l'habit respectable des sans-culottes. Nous avons entendu dire : On nous promettait l'abondance après la mort du roi, et nous sommes plus malheureux depuis que ce pauvre roi n'existe plus. Nous en avons entendu déclamer non pas contre la portion intrigante et contre-révolutionnaire de la convention, qui siège où siégeaient les aristocrates de l'assemblée constituante, mais contre la Montagne, mais contre la députation de Paris et contre les jacobins, qu'ils représentaient comme accapareurs.

« Je ne vous dis pas que le peuple soit coupable ; je ne vous dis pas que ses mouvements soient un attentat ; mais quand le peuple se lève, ne doit-il pas avoir un but digne de lui ? Mais de chétives marchandises doivent-elles l'occuper ? Il n'en a pas profité, car les pains de sucre ont été recueillis par les mains des valets de l'aristocratie ; et en supposant qu'il en ait profité, en échange de ce modique avantage, quels sont les inconvénients qui peuvent en résulter ? Nos adversaires veulent effrayer tout ce qui a quelque propriété ; ils veulent persuader que notre système de liberté et d'égalité est subversif de tout ordre, de toute sûreté.

« Le peuple doit se lever, non pour recueillir du sucre, mais pour terrasser les brigands. (*Applaudi.*) Faut-il vous retracer vos dangers passés ? Vous avez pensé être la proie des Prussiens et des Autrichiens ; il y avait une transaction ; et ceux qui avaient alors trafiqué de votre liberté, sont ceux qui ont excité les troubles actuels. J'articule à la face des amis de la liberté et de l'égalité, à la face de la nation, qu'au mois de septembre, après l'affaire du 10 août, il était décidé

à Paris que les Prussiens arriveraient sans obstacle à Paris. »

(*Séance du mercredi 8 mai 1793.*)

*Robespierre* : « Nous avons à combattre la guerre extérieure et intérieure. La guerre civile est entretenue par les ennemis de l'intérieur. L'armée de la Vendée, l'armée de la Bretagne et l'armée de Coblenz, sont dirigées contre Paris, cette citadelle de la liberté. Peuple de Paris, les tyrans s'arment contre vous, parce que vous êtes la portion la plus estimable de l'humanité ; les grandes puissances de l'Europe se lèvent contre vous ; tout ce qu'il y a en France d'hommes corrompus secondent leurs efforts.

« Après avoir conçu ce vaste plan de vos ennemis, vous devez deviner aisément le moyen de vous défendre. Je ne vous dis point mon secret ; je l'ai manifesté au sein de la convention.

« Je vais vous révéler ce secret, et, s'il était possible que ce devoir d'un représentant d'un peuple libre pût être considéré comme un crime, je saurai braver tous les dangers pour confondre les tyrans et sauver la liberté.

« J'ai dit ce matin à la convention que les partisans de Paris iraient au-devant des scélérats de la Vendée, qu'ils entraîneraient sur leur route tous leurs frères des départements, et qu'ils extermineraient tous, oui, tous les rebelles à la fois.

« J'ai dit qu'il fallait que tous les patriotes du dedans se levassent, et qu'ils réduisissent à l'impuissance de

nuire et les aristocrates de la Vendée et les aristocrates déguisés sous le masque du patriotisme.

« J'ai dit que les révoltés de la Vendée avaient une armée à Paris; j'ai dit que le peuple généreux et sublime, qui depuis cinq ans supporte le poids de la révolution, devait prendre les précautions nécessaires pour que nos femmes et nos enfants ne fussent pas livrés au couteau contre-révolutionnaire des ennemis que Paris renferme dans son sein. Personne n'a osé contester ce principe. Ces mesures sont d'une nécessité pressante, impérieuse. Patriotes! volez à la rencontre des brigands de la Vendée.

« Ils sont redoutables que parce qu'on avait pris la précaution de désarmer le peuple. Il faut que Paris envoie des légions républicaines; mais quand nous ferons trembler nos ennemis intérieurs, il ne faut pas que nos femmes et nos enfants soient exposés à la fureur de l'aristocratie. J'ai proposé deux mesures: la première, que Paris envoie deux légions suffisantes pour exterminer tous les scélérats qui ont osé lever l'étendard de la révolte. J'ai demandé que tous les aristocrates, que tous les feuillants, que tous les modérés fussent bannis des sections qu'ils ont empoisonnées de leur souffle impur. J'ai demandé que tous les citoyens suspects fussent mis en état d'arrestation.

« J'ai demandé que la qualité de citoyen suspect ne fût pas déterminée par la qualité de ci-devant nobles, de procureurs, de financiers, de marchands. J'ai demandé que tous les citoyens qui ont fait preuve d'incivisme fussent incarcérés, jusqu'à ce que la guerre soit terminée, et que nous ayons une attitude imposante

devant nos ennemis. J'ai dit qu'il fallait procurer au peuple les moyens de se rendre dans les sections sans nuire à ses moyens d'existence, et que, pour cet effet, la convention décrétât que tout artisan vivant de son travail fût soldé, pendant tout le temps qu'il serait obligé de se tenir sous les armes pour protéger la tranquillité de Paris. J'ai demandé qu'il fût destiné des millions nécessaires pour fabriquer des armes et des piques, pour armer tous les sans-culottes de Paris.

« J'ai demandé que des fabriques et des forges fussent élevées dans les places publiques, afin que tous les citoyens fussent témoins de la fidélité et de l'activité des travaux. J'ai demandé que tous les fonctionnaires publics fussent destitués par le peuple.

« J'ai demandé qu'on cessât d'entraver la municipalité, et le département de Paris, qui a la confiance du peuple.

« J'ai demandé que les factieux qui sont dans la convention cessassent de calomnier le peuple de Paris, et que les journalistes qui pervertissent l'opinion publique fussent réduits au silence. Toutes ces mesures sont nécessaires, et en me résumant, voici l'acquit de la dette que j'ai contractée envers le peuple:

« J'ai demandé que le peuple fit un effort pour exterminer les aristocrates qui existent partout. (*Applaudi.*)

« J'ai demandé qu'il existât au sein de Paris une armée, une armée non pas comme celle de Dumouriez, mais une armée populaire qui soit continuellement sous les armes pour imposer aux feuillants et aux modérés. Cette armée doit être composée de sans-culottes

payés ; je demande qu'il soit assigné des millions suffisants pour armer les artisans, tous les bons patriotes ; je demande qu'ils soient à tous les postes, et que leur majesté imposante fasse pâlir tous les aristocrates.

« Je demande que dès demain les forges s'élèvent sur toutes les places publiques, où l'on fabriquera des armes pour armer le peuple. Je demande que le conseil exécutif soit chargé d'exécuter ces mesures sous sa responsabilité. S'il en est qui résistent, s'il en est qui favorisent les ennemis de la liberté, il faut qu'ils soient chassés dès demain.

« Je demande que les autorités constituées soient chargées de surveiller l'exécution de ces mesures, et qu'elles n'oublient pas qu'elles sont les mandataires d'une ville qui est le boulevard de la liberté, et dont l'existence rend la contre-révolution impossible.

« Dans ce moment de crise, le devoir impose à tous les patriotes de sauver la patrie par les moyens les plus rigoureux : si vous souffrez qu'on égorge en détail les patriotes, tout ce qu'il y a de vertueux sur la terre sera anéanti ; c'est à vous de voir si vous voulez sauver le genre humain.

(Tous les membres se lèvent par un élan simultané, et crient, en agitant leurs chapeaux : *Oui, oui, nous le voulons !*)

« Tous les scélérats du monde ont dressé leurs plans, et tous les défenseurs de la liberté sont désignés pour victimes.

« C'est parce qu'il est question de votre gloire, de votre bonheur ; ce n'est que par ce motif que je vous conjure de veiller au salut de la patrie. Vous croyez

peut-être qu'il faut vous révolter, qu'il faut vous donner un air d'insurrection : point du tout, c'est la loi à la main qu'il faut exterminer tous nos ennemis.

« C'est avec une impudence insigne que des mandataires infidèles ont voulu séparer le peuple de Paris des départements, qu'ils ont voulu séparer le peuple des tribunes du peuple de Paris, comme si c'était notre faute à nous, qui avons fait tous les sacrifices possibles pour étendre nos tribunes pour tout le peuple de Paris. Je dis que je parle à tout le peuple de Paris, et s'il était assemblé dans cette enceinte, s'il m'entendait plaider sa cause contre Buzot et Barbaroux, il est indubitable qu'il se rangerait de mon côté.

« Citoyens, on grossit les dangers, on oppose les armées étrangères réunies aux révoltés de l'intérieur ; que peuvent leurs efforts contre des millions d'intrépides sans-culottes ? Et, si vous suivez cette proposition, qu'un homme libre vaut cent esclaves, vous devez calculer que votre force est au-dessus de toutes les puissances réunies.

« Vous avez dans les lois tout ce qu'il faut pour exterminer légalement nos ennemis. Vous avez des aristocrates dans les sections : chassez-les. Vous avez la liberté à sauver : proclamez les droits de la liberté, et employez toute votre énergie. Vous avez un peuple immense de sans-culottes, bien purs, bien vigoureux ; ils ne peuvent pas quitter leurs travaux : faites-les payer par les riches. Vous avez une convention nationale ; il est très-possible que les membres de cette convention ne soient pas également amis de la liberté et de l'égalité, mais le plus grand nombre est décidé à sou-

tenir les droits du peuple et à sauver la république. La portion gangrénée de la convention n'empêchera pas le peuple de combattre les aristocrates. Croyez-vous donc que la Montagne de la convention n'aura pas assez de force pour contenir tous les partisans de Dumouriez, de d'Orléans, de Cobourg ? En vérité, vous ne pouvez pas le penser.

« Si la liberté succombe, ce sera moins la faute des mandataires que du souverain. Peuple, n'oubliez pas que votre destinée est dans vos mains ; vous devez sauver Paris et l'humanité : si vous ne le faites pas, vous êtes coupable.

« La Montagne a besoin du peuple ; le peuple est appuyé sur la Montagne. On cherche à vous effrayer de toutes les manières ; on veut nous faire croire que les départements méridionaux sont les ennemis des jacobins. Je vous déclare que Marseille est l'amie éternelle de la Montagne ; qu'à Lyon les patriotes ont remporté une victoire complète.

« Je me résume et je demande, 1° que les sections lèvent une armée suffisante pour former le noyau d'une armée révolutionnaire qui entraîne tous les sans-culottes des départements pour exterminer les rebelles ; 2° qu'on lève à Paris une armée de sans-culottes pour contenir l'aristocratie ; 3° que les intrigants dangereux, que tous les aristocrates soient mis en état d'arrestation ; que les sans-culottes soient payés aux dépens du trésor public, qui sera alimenté par les riches, et que cette mesure s'étende dans toute la république.

« Je demande qu'il soit établi des forges sur toutes les places publiques.

« Je demande que la commune de Paris alimente de tout son pouvoir le zèle révolutionnaire du peuple de Paris.

« Je demande que le tribunal révolutionnaire fasse son devoir, qu'il punisse ceux qui, dans les derniers jours, ont blasphémé contre la république.

« Je demande que ce tribunal ne tarde pas à faire subir une punition exemplaire à certains généraux pris en flagrant délit, et qui devraient être jugés.

« Je demande que les sections de Paris se réunissent à la commune de Paris, et qu'elles balancent par leur influence les écrits perfides des journalistes alimentés par les puissances étrangères

« En prenant toutes ces mesures, sans fournir aucun prétexte de dire que vous avez violé les lois, vous donnerez l'impulsion aux départements, qui s'uniront à vous pour sauver la liberté. »

(Séance du dimanche 12 mai 1793.)

*Robespierre* : « Je n'ai jamais pu concevoir comment, dans des moments critiques, il se trouvait tant d'hommes pour faire des propositions qui compromettent les amis de la liberté, tandis que personne n'appuie celles qui tendent à sauver la république. Jusqu'à ce qu'on m'ait prouvé qu'il n'est pas nécessaire d'armer les sans-culottes, qu'il n'est pas bon de les payer pour monter la garde et assurer la tranquillité de Paris, jusqu'à ce qu'on m'ait prouvé qu'il n'est pas bon de changer nos places en ateliers pour fabriquer des armes, je croirai et je dirai que ceux qui, mettant ces mesures à l'écart,

ne vous proposent que des mesures partielles, quelque violentes qu'elles soient, je dirai que ces hommes n'entendent rien au moyen de sauver la patrie; car ce n'est qu'après avoir épuisé toutes les mesures qui ne compromettent pas la société, qu'on doit avoir recours aux moyens extrêmes; encore ces moyens ne doivent-ils pas être proposés au sein d'une société qui doit être sage et politique. Ce n'est pas un moment d'effervescence passagère qui doit sauver la patrie. Nous avons pour ennemis les hommes les plus fins, les plus souples, qui ont à leur disposition tous les trésors de la république.

« Les mesures que l'on a proposées n'ont et ne pourront avoir aucun résultat; elles n'ont servi qu'à alimenter la calomnie, elles n'ont servi qu'à fournir des prétextes aux journalistes de nous représenter sous les couleurs les plus odieuses.

« Lorsqu'on néglige les premiers moyens que la raison indique, et sans lesquels le salut public ne peut être opéré, il est évident qu'on n'est point dans la route. Je n'en dirai pas davantage; mais je déclare que je proteste contre tous les moyens qui ne tendent qu'à compromettre la société sans contribuer au salut public. Voilà ma profession de foi: le peuple sera toujours en état de terrasser l'aristocratie; il suffit que la société ne fasse aucune faute grossière.

« Quand je vois qu'on cherche à faire inutilement des ennemis à la société, à encourager les scélérats qui veulent la détruire, je suis tenté de croire qu'on est aveugle ou malintentionné.

« Je propose à la société de s'arrêter aux mesures que j'ai proposées, et je regarde comme très-coupables les

hommes qui ne les font pas exécuter. Comment peut-on se refuser à ces mesures? comment n'en sent-on pas la nécessité? et, si on la sent, pourquoi balance-t-on à les appuyer et à les faire adopter? Je proposerai à la société d'entendre une discussion sur les principes de constitution qu'on prépare à la France; car il faut bien embrasser tous les plans de nos ennemis. Si la société peut démontrer le machiavélisme de nos ennemis, elle n'aura pas perdu son temps. Je demande donc que, écartant les propositions déplacées, la société me permette de lui lire mon travail sur la constitution.»

(Séance du dimanche 26 mai 1793.)

*Robespierre*: « Je vous disais que le peuple doit se reposer sur sa force; mais, quand le peuple est opprimé, quand il ne lui reste plus que lui-même, celui-là serait un lâche qui ne lui dirait pas de se lever. C'est quand toutes les lois sont violées, c'est quand le despotisme est à son comble, c'est quand on foule aux pieds la bonne foi et la pudeur, que le peuple doit s'insurger. Ce moment est arrivé: nos ennemis oppriment ouvertement les patriotes; ils veulent, au nom de la loi, replonger le peuple dans la misère et dans l'esclavage. Je ne serai jamais l'ami de ces hommes corrompus, quelques trésors qu'ils m'offrent. J'aime mieux mourir avec les républicains, que de triompher avec ces scélérats. (*Applaud.*)

« Je ne connais pour un peuple que deux manières d'exister: ou bien qu'il se gouverne lui-même, ou bien